



Bien jeter pour mieux recycler



groupe Arcade-vyv

LES BONS GESTES POUR VOS DÉCHETS



groupe Arcade-vyv

CONCEPTEURS, ANIMATEURS
de cadres de vie et de santé

LE SAVIEZ-VOUS ?

Chaque français produit en moyenne près de 529 kilos de déchets par an. Parmi ces déchets, les emballages représentent environ 30% du poids total. En adoptant de bonnes pratiques de tri et de gestion des déchets, nous pouvons tous contribuer à réduire notre impact environnemental et à préserver nos villes et nos campagnes.

QUELQUES PRINCIPAUX BIENFAITS DU TRI SÉLECTIF

- **Réduction des déchets** : En triant ses déchets, il est facile de réduire la quantité envoyée en décharge, ce qui permet de préserver les ressources naturelles.
- **Recyclage et réutilisation** : Le tri sélectif est essentiel pour le recyclage. Les matériaux triés peuvent être transformés en nouveaux produits, réduisant ainsi la nécessité d'extraire de nouvelles ressources.
- **Économie d'énergie** : Recycler des matériaux consomme généralement moins d'énergie que de produire de nouveaux matériaux à partir de ressources vierges.
- **Réduction de la pollution** : Recycler, limite la pollution de l'air, de l'eau et des sols liée à l'extraction et au traitement des matières premières.
- **Préservation de la biodiversité** : En réduisant la pollution et en limitant l'extraction de nouvelles ressources, le tri sélectif aide à protéger les habitats naturels, les espèces qui y vivent et améliore la qualité de vie de l'ensemble des habitants sur terre.
- **Déchets recyclables** : Pensez à trier vos bouteilles en plastique, journaux, boîtes en carton, canettes en aluminium et bocaux en verre. Ces matériaux vont dans les poubelles de recyclage appropriées.
- **Déchets non recyclables** : Les restes de nourriture, couches, mouchoirs en papier usagés et textiles abîmés doivent être jetés dans les poubelles classiques.
- **Déchets dangereux** : Les piles usagées, ampoules et produits chimiques ménagers doivent être apportés à des points de collecte spécifiques pour éviter la contamination des sols.



CONSEILS PRATIQUES POUR RÉDUIRE VOS DÉCHETS

COMMENT SAVOIR SI UN DÉCHET EST RECYCLABLE ?

Vérifiez les symboles de recyclage (triangle avec trois flèches), ou consultez les directives locales.



VOTRE ENGAGEMENT, NOTRE IMPACT COLLECTIF !

En triant vos déchets, vous contribuez activement à préserver notre environnement et à réduire la pollution. **Chaque geste compte !**

Plus nous sommes nombreux à adopter les bonnes pratiques, plus notre impact collectif est fort.

Ensemble, faisons de notre lieu de vie un espace plus propre et plus respectueux de la planète.



Acheter en vrac pour réduire les emballages.

Réutiliser et réparer les objets du quotidien avant de les jeter.



Prioriser des sacs réutilisables, des gourdes et d'autres alternatives durables pour réduire ses déchets.

Ne pas jeter de déchets non organiques (non alimentaires) dans la nature.



Déposer ses encombrants en déchetterie. En cas de difficulté de mobilité ou sans véhicule, contacter sa mairie pour être aiguillé vers les organismes habilités à récupérer ses encombrants.



Donner (vêtements, meubles livres...) au lieu de les jeter.

Recycler les piles, le matériel électronique, les cartouches d'encre en les rapportant chez le revendeur.



Rapporter les médicaments non utilisés à la pharmacie.

AFFICHER UN AUTOCOLLANT « STOP À LA PUB »

En moyenne, un foyer français reçoit environ 40 kilos de prospectus publicitaires par an. En affichant un autocollant « Stop à la Pub » sur votre boîte aux lettres, vous pouvez contribuer à réduire ce gaspillage de papier.



TRIER LES DÉCHETS SELON LES INSTRUCTIONS DU BAILLEUR OU DE LA COMMUNE

- Jeter le verre dans les conteneurs prévus à cet effet. Il se recycle à l'infini.
- Dans le conteneur jaune : le papier et le carton, mais pas les couches pour bébé, les métaux (cannes, conserves, etc.).
- Le plastique renaît sous forme de pull-over polaire. Laisser les bouchons **mais retirer l'opercule en aluminium** des bouteilles de lait.

QUI CONTACTER EN CAS DE PROBLÈME DE DÉCHETS EN SEINE-ET-MARNE ?

En cas de difficulté avec la gestion de vos déchets en Seine-et-Marne, vous pouvez contacter votre mairie. Elle peut vous aider à trouver des solutions pour :

- **Le ramassage non effectué** : La mairie peut intervenir pour résoudre le problème ou vous communiquer les coordonnées du collecteur local.
- **Dépôts sauvages** : Il faut le signaler au plus vite pour que la mairie puisse prendre les mesures nécessaires, identifier le fautif et le sanctionner, le cas échéant.
- **Remplacement de bacs** : En cas de vol ou de détérioration de vos bacs de collecte, la mairie peut vous aiguiller pour organiser leur remplacement.

TRAITEMENT DES DÉCHETS

Contactez **COVALTRI 77** - Service public de collecte et de traitement des déchets.

☎ : 01 64 20 52 22

✉ : contact@covaltri77.fr

DÉCHETS DANS LA NATURE : DE QUELQUES SEMAINES À PLUSIEURS SIÈCLES



Un objet jeté négligemment peut continuer à polluer bien après notre disparition.

Voici une liste non exhaustive d'objets et de produits avec leur durée de vie « naturelle » : combien de temps mettent-ils à se dégrader sans intervention extérieure, dans la nature ?



Papier
2 à 5 mois



Chewing-gum
Environ 5 ans



Cigarette
Jusqu'à 5 ans



Sac plastique
450 ans



Canette
200 à 500 ans



Bouteille en plastique
100 à 1 000 ans



Bouteille en verre
Plus de 4 000 ans

UNE QUESTION ?

Renseignez-vous
auprès de gardien.ne
ou de votre agence



Agence de Fontainebleau

24, rue de Grande-Bretagne
Village de la Faisanderie
77300 FONTAINEBLEAU

☎ : 01 78 49 40 00

✉ : accueil.fontainebleau@fsm.eu



Agence Val de Seine & Sénart

14^{bis}, avenue Thiers
77000 MELUN

☎ : 01 64 14 43 47

✉ : accueil.valdeseine@fsm.eu



Antenne de Bussy-Saint-Georges

12, rue Jean Monet
77600 BUSSY-SAINT-GEORGES

☎ : 01 78 49 62 45

✉ : accueil.bussy@fsm.eu



Antenne de Provins

28, rue du Val
77160 PROVINS

☎ : 01 72 84 00 24

✉ : accueil.provins@fms.eu



WWW.FSM.EU

